

Image not found or type unknown



Cuisine intégrée ou meuble de salle de bain

Par **serge**, le **20/12/2009** à **09:37**

Bonjour,rrnrje voudrais connaître les limites de l'intervention d'un poseur de cuisine ou de meuble de salle de bain par rapport à la plomberie.rrnrA qui revient de faire le branchement entre les robinnets et les arrivées d'eau ainsi que les évacuations ?rrnrEn cas de fuites et dégâts des eaux, où se situent les responsabilités des différents corps de métiers concernés ?rrnrLe poseur (cuisiniste) a t il le droit de ne pas vouloir intervenir sur la plomberie et d'exclure clairement de son devis cette prestation ?rrnrmerci pour votre aide et si quelqu'un peut me fournir des cgv types pour le métier de cuisiniste je suis preneur.rrnrCordialement.rrnrserge.